

ETUDES, CONSEILS, PRÊTS

CONSEILLERS EN ÉNERGIE



Dans une démarche de rénovation performante, le conseiller en énergie intervient dans l'élaboration d'une stratégie patrimoniale. Sa mission permet de définir les enjeux sur un bâtiment ou sur l'ensemble du patrimoine.

Pour pouvoir s'engager dans une dynamique de maîtrise d'énergie, la commune doit au préalable identifier et hiérarchiser les enjeux énergétiques sur son patrimoine bâtiment et éclairage public. Le Conseiller en Energie réalise ce pré-diagnostic qui permet d'élaborer la stratégie à mettre en œuvre.

COMMENT INTERVIENT LA FDE 62 ?

La FDE 62 met à la disposition des collectivités un Conseiller en Énergie dont la mission comprend :

- La visite des bâtiments
- L'analyse des consommations
- La rédaction d'un rapport qui présente l'évolution des consommations et des dépenses et leur répartition.
- La hiérarchisation des enjeux
- L'élaboration d'un plan d'action qui intègre les différentes aides mobilisables
- Présentation au Conseil Municipal si besoin

Les objectifs

- Identifier les enjeux énergétiques et la stratégie à mettre en œuvre

L'intérêt de la collectivité

- Bénéficier des conseils d'un technicien du service Maîtrise de l'Énergie de la FDE 62.

Bon à savoir

- Le Conseiller en Energie intervient pour les communes, quelle que soit leur taille, et pour les intercommunalités.

Vos interlocuteurs

CONSEILLER EN ÉNERGIE SUR UN TERRITOIRE

- Communauté de Communes de la Terre des 2 caps, de Desvres Samer ; Communauté d'Agglomération du Boulonnais

REMI NORMAND

06 71 59 13 09 / remi.normand@fde62.fr



Accompagnements de la FDE 62 (Hors territoires CEP)

OBJECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ	MISSION FDE 62	PRESTATIONS	PRIX INDICATIF*
Sensibiliser aux enjeux énergétiques communaux.	Hiérarchisation du patrimoine	- Production d'une fiche récapitulative réalisée sans déplacement	0 €
Identifier les enjeux énergétiques de l'ensemble du patrimoine bâtiment (dans la limite d'une dizaine de bâtiments) et de l'Eclairage Public	Bilan énergétique sur 3 ans et proposition de plan d'action	- Visite du patrimoine - Bilan des consommations sur 3 ans - Identification des enjeux énergétiques - Plan d'action stratégique communal. - Bilan énergétique après travaux	0 €
Identifier les enjeux énergétiques d'1 bâtiment.	Pré-diagnostic d'un bâtiment et pré-évaluation de potentiel EnR	- Visite du bâtiment - Bilan des consommations sur 3 ans - Identification des enjeux énergétiques - Préconisations techniques et pré-évaluation de potentiel EnR.	600 €** Soit 3 jours de travail 0€ si suivi de travaux
Identifier des optimisations et des solutions innovantes	Analyse complémentaire d'un projet de rénovation ou de création de bâtiment	- Visite du bâtiment - Analyse du programme travaux - Identification d'optimisations et de solutions innovantes et EnR - Estimation des CEE et subventions - Présentation à l'équipe de maîtrise d'œuvre	600 €** Soit 3 jours de travail 0€ si suivi de travaux



- Communauté de Communes du Pays de Lumbres
GUILLAUME DUBIEZ
06 86 80 38 67 / guillaume.dubiez@fde62.fr
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer
GUILLAUME DUBIEZ
06 86 80 38 67 / guillaume.dubiez@fde62.fr
et **ANTOINE BREGEAUD**
06 86 80 32 83 / antoine.bregeaud@fde62.fr
- Communauté de Communes du Ternois
CAMILLE ROY
07 86 15 94 27 / camille.roy@fde62.fr
- Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois **ARNAUD QUESNOY**
06 80 83 19 20 / arnaud.quesnoy@fde62.fr
- Communauté de Communes des 7 Vallées
GUILLAUME ANSART
06 71 92 55 38 / guillaume.ansart@fde62.fr

AUTRES COMMUNES :

THIBAUT DEJAIGHER

Ligne directe 03 21 51 80 36 Portable 06 30 92 75 28
thibaut.dejaigher@fde62.fr

KARIM GLANIOS

ligne directe 03 21 71 72 02 Portable 06 45 01 44 02
karim.glanios@fde62.fr